

Le contrôle URSSAF



OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Repérer les situations à risques ▶ Identifier les postes les plus contrôlés ▶ Réduire les risques de redressement ▶ Suivre les étapes de la procédure de contrôle et de redressement 	1 JOURNÉE – 7 HEURES
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION
700,00€ HT / stagiaire	Fiche de renseignement à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Responsables du personnel ou service paie ▶ Responsable RH, DAF, Experts –comptables, Avocats, Conseils ▶ Toute personne chargée de suivre le contrôle URSSAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Support pédagogique ▶ Exercices d'application ▶ Mise en situation ▶ Prévoir une calculatrice
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation à l'issue de la formation ▶ Attestation de présence 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Expérience acquise dans un service paie, juridique ou social ▶ Formation juridique ou comptable
PROGRAMME DE LA FORMATION	

▶ Les conditions de l'exercice du contrôle

- …> Les entreprises contrôlées
- …> La fréquence, la durée et la rétroactivité des contrôles
- …> Les compétences des Urssaf en matière de contrôle
- …> Droits et devoirs de l'administration

▶ Les postes les plus contrôlés

- …> La durée du travail, horaire de travail, heures supplémentaires
- …> Allègement des charges sociales
- …> Avantage en nature
- …> Frais professionnels
- …> Prestations non soumises à cotisations hors comité d'entreprise
- …> Prestation des activités sociales et culturelles (CE)
- …> Indemnités liées à la rupture d'un contrat de travail
- …> Assujettissement aux charges sociales

▶ La procédure de redressement

- …> La notification des observations
- …> Redressement et les effets de la mise en demeure
- …> Solution amiable ou contentieuse : quelle stratégie à adopter ?
- …> Les moyens de défense du cotisant

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.